



LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN RÉGION SUD - PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

UNE CULTURE AU CŒUR
DE MON TERRITOIRE

- Édition 2023 -



ALIMENTATION ET CÉRÉALES

LE SAVIEZ-VOUS ?

25 000

baguettes de 250 grammes peuvent être fabriquées avec 1 hectare de blé tendre, soit 5,5 tonnes de farine.

4,5

kilogrammes de riz par personne sont consommés en France chaque année.

13

tonnes d'aliments pour animaux sont produites grâce à 1 hectare de céréales, ces aliments étant composés à 50 % de céréales.

7 700

paquets de pâtes de 500 grammes peuvent être fabriqués avec 1 hectare de blé dur.



LA QUALITÉ « DU CHAMP À L'ASSIETTE »

Le blé dur, produit en Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, est à la base d'une production de pâtes de qualité. La région compte deux semouleries et une usine de pâtes. Les filières riz et petit épeautre, bénéficient chacune d'une Indication Géographique Protégée (IGP) qui offre des garanties d'origine et de qualité. Enfin, tous les acteurs de la filière céréalière s'engagent pour faire de la qualité une exigence dans de multiples domaines : traçabilité, contrôles sanitaires, démarches de certification, recherche et développement, etc.



DES SPÉCIALITÉS RENOMMÉES

La région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur produit de nombreuses spécialités gastronomiques appréciées dans toute la France et au-delà des frontières. Outre ses vins prestigieux, ses herbes aromatiques et ses préparations de fruits et légumes, on recense bon nombre de recettes associées aux céréales : fougasse et pompe à huile, pizza et pissaladière, tarte tropézienne, pain bagnat...

TERRITOIRE ET CÉRÉALES



80%

des habitants de la région Sud - Provence - Alpes - Côte d'Azur considèrent que les acteurs de la filière céréalière ont un rôle majeur dans l'économie régionale.*

*Viavoice-Intercéréales, 2020



Retrouvez la carte des collecteurs et industries de transformation sur :

www.intercereales.com/carte/organismes/

Terre de soleil aux productions agricoles diversifiées, la région Sud - PACA bénéficie d'un secteur agroalimentaire puissant, structuré autour de filières solides. Les productions céréalières contribuent à la dynamique du territoire grâce, notamment, au riz et au blé dur, deux ressources clés pour la région.

UNE TERRE GÉNÉREUSE ET CONTRASTÉE (*)

La région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur offre de saisissants contrastes entre les zones de haute montagne, les garrigues et reliefs côtiers, les coteaux viticoles et les plaines qui bordent la vallée du Rhône avant de s'épanouir en son delta. C'est précisément là que se concentrent les cultures céréalières. Sur près de 67 000 hectares (ha), elles occupent 8% de la surface agricole utile, juste derrière la vigne et loin devant les cultures fruitières et oléicoles (4%), le maraîchage (2%) et les plantes aromatiques (2%). **Principalement orientée sur le blé dur (24 000 ha) et le riz (9 800 ha), la production céréalière régionale propose également de l'orge (11 200 ha), du blé tendre (11 000 ha), du maïs (3 200 ha), du sorgho (1 500 ha), du triticale (2 600 ha) et du petit épeautre (1 000 ha).**

LE PAYS DU RIZ ET DU BLÉ DUR

Le blé dur est la céréale principale de la région, la clé de voûte de l'économie de la filière céréalière : 48% des surfaces de céréales sont dédiées au blé dur. **Par ailleurs, la Camargue est pratiquement le seul et unique terroir métropolitain de riziculture, offrant une production annuelle de 51 000 tonnes de riz.** Le petit épeautre, produit à raison de 1300 tonnes par an, est un autre héritage de la tradition céréalière de la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si la faible pluviométrie pénalise les rendements céréaliers, cette rigueur climatique (climat sec et venté) produit aussi des effets qualitatifs d'un point de vue sanitaire, très appréciés des transformateurs.

(*) Source : FranceAgriMer - Récoltes 2021

400 000 tonnes de céréales sont exportées chaque année de Fos sur Mer.



ÉCONOMIE ET CÉRÉALES (*)

UNE FILIÈRE STRUCTURÉE IMPORTANTE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Le blé dur et le riz sont historiquement associés au tissu économique et social de la région. Ils répondent à la demande des consommateurs locaux et assurent un approvisionnement de proximité aux activités de semoulerie et de pasterie.

La plupart des céréales produites dans la région y sont transformées également. Ainsi, **la quasi totalité du blé dur récolté est écrasée par les semouleries de la région** et 56 % de la production de blé tendre, maïs et orge sont utilisés localement. 96 % de la farine écrasée est utilisée dans la région ou dans les régions voisines (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes).

La région dispose ainsi d'un réseau d'entreprises de première et seconde transformation aux savoir-faire spécifiques. Sur les 6 usines de production de semoule de France, deux sont implantées en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette production alimente la fabrique de pâtes alimentaires d'un des leaders du secteur.

Côté riz, plusieurs entreprises se consacrent à la transformation du grain « paddy » (riz brut) en riz prêt à être consommé. **La région compte également 10 moulins dédiés à la production de farine locale, 195 unités de boulangerie-pâtisserie industrielle, 49 biscuiteries, 178 brasseries et 3 sites de production d'aliments pour animaux.** Sans oublier l'important réseau de boulangeries artisanales.

UN TREMLIN POUR L'EMPLOI ET POUR L'EXPORT

De la production à la transformation en passant par la collecte, le stockage et le commerce de grains, la filière céréalière en région Sud - PACA dispose de tous les maillons. **Cet ensemble représente 22 400 emplois directs. 56,6 % de ces emplois sont occupés par le secteur de la boulangerie artisanale, très important dans la région.**

La filière bénéficie aussi pleinement de sa façade maritime et de son ouverture sur le monde méditerranéen. **400 000 tonnes de céréales sont exportées en moyenne chaque année depuis le port de Fos-sur-Mer à destination du marché sud européen et des pays du Maghreb.** Par ailleurs, d'importants investissements ont été engagés en faveur du terminal céréalier multimodal (fluvial, routier, ferroviaire, maritime) des Tellines (Port Saint-Louis), offrant à la production céréalière française une capacité d'exportation supplémentaire à hauteur de 1,2 Mt.



1 Md€

C'est la valeur ajoutée générée par la filière céréalière pour la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

22 400

C'est le nombre d'emplois dans la filière céréalière en Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

(*) Source : Etude CMI 2022

ENVIRONNEMENT ET CÉRÉALES

AU SERVICE DE L'IDENTITÉ RÉGIONALE

La région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région de France en surfaces classées Natura 2 000 et en parcs régionaux. Les cultures céréalières s'y intègrent de manière harmonieuse et forment une composante à part entière de l'identité territoriale, particulièrement en Camargue où les rizières offrent une signature visuelle. De même, la diversité et l'alternance des cultures végétales (vigne, lavande, oliveraies et vergers, céréales...) contribuent à la qualité des paysages.

UNE FILIÈRE ÉCO-RESPONSABLE

L'agriculture apporte également des réponses aux grands enjeux environnementaux.

Les agriculteurs céréaliers multiplient les initiatives en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'environnement : bandes enherbées le long des cours d'eau, couverts végétaux entre deux cultures, outils d'aide à la décision visant à réduire les apports de fertilisants et de produits de protection des plantes.

En aval, les industries de transformation investissent pour réduire leur empreinte environnementale : géothermie, optimisation logistique, approvisionnements locaux, recyclage, promotion des circuits courts de production-consommation...

L'agriculture et la forêt sont les seuls secteurs économiques qui captent plus de CO₂ qu'ils n'en émettent.

Chaque année, les céréales cultivées en Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur captent 0,5 Mt eq CO₂*, soit l'équivalent des émissions dues à l'agriculture et à la sylviculture.

Par ailleurs, la filière céréalière « bio », très active en PACA, mobilise plus de 18 000 ha et compte 984 exploitations.

* Solde net incluant les quantités de CO₂ émises par et pour la culture.



Les rizières sont une composante de l'identité territoriale régionale.



LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN BREF

SATISFAIRE LES BESOINS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

La France exporte tous les ans près de 50 % de sa récolte et se place ainsi au rang de **6^e exportateur mondial de céréales**. Chaque année, **30 millions de tonnes de céréales et plus de 5 millions de tonnes de produits transformés** sont exportées (amidon, malt, farine, semoule de blé et de maïs) et font de la filière céréalière un acteur positif de la balance commerciale agricole et agroalimentaire française.

LES ATOUTS DE LA FILIÈRE EN RÉGION SUD - PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

- 67 000 ha de céréales, juste derrière la vigne
- 3 400 exploitations céréalières
- 1^{ère} région productrice de riz en France métropolitaine
- 24 000 ha de blé dur et 110 000 tonnes de blé dur
- 9 800 ha de rizières et 51 000 tonnes de riz



Intercéréales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale, et tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.